



L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six septembre, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le onze décembre deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	31	Suffrages exprimés :	45
Absents :	24	- dont POUR :	45
Absents AVEC pouvoir	14	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	10	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président

Mme AMOROS Elisabeth

Mme ANGELETTI Frédérique

Mme ARAGONES Claire

M. BATOUX Philippe

M. CARLIER Roland

M. COURTECUISSÉ Patrick

Mme CRESP Delphine

M. DECHER Martine

Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse

M. GERAULT Jean-Pierre

Mme GIRARD Nicole

Mme GREGOIRE Sylvie

M. JUSTINESY Gérard

M. KITAEFF Richard

M. LE FAOU Michel

Mme LION-PESQUIES Christine

M. MASSIP Frédéric

Mme MONFRIN Marie-Josée

M. MOUNIER Christian

Mme NALLET Christine

Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse

M. NOUVEAU Michel

M. PETTAVINO Jean-Pierre

Mme PIERI Julia

Mme PONTET Annie

M. RIVET Jean-Philippe

M. SILVESTRE Claude

M. SINTES Patrick

Mme STELLA Aurore

M. VOURET Eric

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. ATTARD Alain

Mme AUDIBERT Danielle

Mme BASSANELLI Magali

Mme BLANCHET Fabienne

M. BOREL Félix

M. BOURSE Etienne

Mme BUCHACA Sophie

Mme CATALANO-LLORDES Gaétane

Mme CLEMENT Marie-Hélène

M. DERRIVE Eric

Mme JEAN Amélie

M. JUNIK Pascal

M. LIBERATO Fabrice

Mme PAIGNON Laurence

ayant donné pouvoir à Mme PIERI Julia

ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre

ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine

ayant donné pouvoir à M. JUSTINESY Gérard

ayant donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse NEMROD-BONNAL

ayant donné pouvoir à Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse

ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe

ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian

ayant donné pouvoir à M. COURTECUISSÉ Patrick

ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland

ayant donné pouvoir à Mme GREGOIRE Sylvie

ayant donné pouvoir à Mme CRESP Delphine

ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe

ayant donné pouvoir à Mme AMOROS Elisabeth

Absents excusés :

Mme DAUPHIN Mathilde

Mme MILESI Véronique

Mme ROUX Isabelle

M. SEBBAH Didier

Absents non-excusés :

Mme MACK Marie-Thérèse

Mme MARIANI-RENOUX Séverine

Mme PALACIO Céline

M. PEYRARD Jean-Pierre

M. ROUSSET André

M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme AMOROS Elisabeth est désignée Secrétaire de cette séance

N° 2024-165

FINANCES – Budget Annexe d’assainissement collectif 2024 :
Mise à jour des Autorisations de Programme et
Crédits de Paiement

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l’instruction comptable M49 ;
- Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;
- Vu les délibérations n°2024-65 du 28 mars 2024 et n°2024-130 du 26 septembre 2024 portant approbation des autorisations de programme et crédits de paiement 2024 ;
- Vu l’avis du bureau communautaire en date du 27 novembre 2024 ;
- Vu l’avis de la commission des finances en date du 27 novembre 2024.

Instrument de pilotage et instrument financier, la procédure AP/CP favorise une gestion pluriannuelle des investissements, en rendant plus aisé le suivi de la réalisation des programmes : elle accroît la lisibilité budgétaire, permet de diminuer les reports de crédits – RAR et aide à mieux planifier les procédures administratives.

Par son caractère programmatique, l’autorisation de programme donne une vision plus globale de la politique d’investissement, facilitant la cohérence des choix et les arbitrages politiques. Sa mise en place nécessite rigueur et volonté de transparence.

La réalisation des STEP de Gordes-Cabrières et Cavillon-Les Taillades est terminée.

Toutefois, il convient :

- De prolonger les deux Autorisations de Programme correspondant à la construction de ces deux ouvrages pour permettre les derniers paiements de factures, prévus en 2025, compte tenu de la levée progressive des réserves et l’achèvement des garanties de parfait achèvement ;
- D’inscrire une nouvelle phase de travaux consécutive à l’achèvement de la STEP de Cavillon-Les Taillades avec la construction de nouveaux réseaux desservant le Chemin du Jas, la RD2 et le Chemin des Vautes pour un montant de 3,3 M€ HT, qui seront inscrits en Crédits de Paiement 2025.

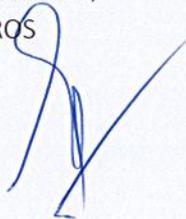
		2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
STEP GORDES / CABRIERES	ETUDES	9 774,76 €	32 334,48 €	70 516,00 €	27 506,64 €	13 345,48 €	153 477,36 €
	TRAVAUX			2 461 456,95 €	1 705 621,25 €	254 659,20 €	4 421 737,40 €
	TOTAL	9 774,76 €	32 334,48 €	2 531 972,95 €	1 733 127,89 €	268 004,68 €	4 575 214,76 €

		2022	2023	2024	2025	TOTAL
STEP CAVAILLON / LES TAILLADES	ETUDES	119 121,00 €	49 222,17 €	60 000,00 €	129 340,58 €	357 683,75 €
	TRAVAUX	1 195,00 €	1 457 702,43 €	1 600 000,00 €	3 561 226,12 €	6 620 123,55 €
	ACQUISITIONS FONCIERES	2 784,25 €	29 012,27 €	- €	1 129,73 €	32 926,25 €
	TOTAL	123 100,25 €	1 535 936,87 €	1 660 000,00 €	3 691 696,43 €	7 010 733,55 €

Le Conseil Communautaire,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- VOTE la mise à jour des deux autorisations de programme décrites ci-dessus ;
- VOTE les crédits de paiement aux budgets 2024 et 2025 du budget annexe assainissement collectif, conformément aux deux tableaux ci-dessus ;
- AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette décision.

La Secrétaire de séance,
Elisabeth AMOROS



Cavaillon, le 12 décembre 2024

Le Président,
Gérard DAUDET

